

INSCRIPTION

● Faire valider le dossier de candidature auprès du secteur compétent (**voir les adresses ci-dessous**) ou auprès de votre employeur avant communication du dossier de candidature au SUFCA de l'Université de Bretagne Occidentale.

SECTEUR JUSTICE

Adresser curriculum vitae et lettre de motivation par voie hiérarchique à :

Direction interrégionale PJJ Grand Ouest - DRH

6, place des colombes - CS20804
35108 Rennes cedex 3
Tél : 02 99 87 95 10
Fax : 02 99 36 53 14
Courriel : dirpjj-grand-ouest@justice.fr

Direction interrégionale des services pénitentiaires de Rennes - DRH

Unité de recrutement formation et qualification
18 bis, rue de Chatillon
BP3105 - 35031 Rennes cedex
Tél : 02 99 26 89 33

École Nationale de la Magistrature, Formation continue

8, rue Chanoinesse - 75004 Paris
Patricia Dezaire - Tél : 01 44 41 99 75
Courriel : patricia.dezaire@justice.fr

SECTEUR POLICE

Direction Zonale au Recrutement et à la Formation Ouest

Campus de Ker Lann
3, rue Maryse Bastié Bâtiment B
35170 Bruz
Tél : 02 99 57 98 00

SECTEUR GENDARMERIE

Section formation bureau des compétences RGBRET (35)

Tél : 02 99 32 59 87

Section formation BRFR RPL (44)

Tél : 02 40 67 56 15

● Admission des candidats sur examen des dossiers : la décision du comité de sélection sera communiquée aux institutions d'appartenance des candidats.

ÉDUCATION NATIONALE

Rectorat de Rennes - Service SAFOR
96, rue d'Antrain - 35705 Rennes cedex 7

Rectorat de Nantes - Service DAFPEN
9-10, rue du General Margueritte
44326 Nantes cedex 3

Rectorat de Caen - Service DIFOR
168, rue Caponière - BP46184
14061 Caen cedex

Rectorat de Rouen - Service DAFPIC
25, rue de Fontenelle - 76037 Rouen cedex

Unité Pédagogique Inter Régionale
18 bis, rue de Châtillon - 35031 Rennes

SECTEUR JEUNESSE ET SPORT COHÉSION SOCIALE

DRJSCS de Bretagne
4, avenue du Bois Labbé - 35000 Rennes
Tél : 02 23 48 24 00

SECTEUR SANTÉ SECTEUR ASSOCIATIF HABILITÉ SECTEUR SOCIAL ET MÉDICO SOCIAL ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES DÉPENDANTS DES CONSEILS DÉPARTEMENTAUX

Adresser la candidature selon la procédure habituelle de demande de formation de votre institution, et adresser-la validée par la hiérarchie au :

SUFCA de l'UBO
20, avenue Victor Le Gorgeu - CS93837
29238 Brest cedex 3
jean.delhommeau@univ-brest.fr

Et en copie à l'adresse mail suivante :
DIU.coordination@yahoo.com

Date limite de dépôt du dossier de candidature : 5 septembre 2017

Faire une demande de dossier de candidature à : **diu.coordination@yahoo.com**
ou télécharger le dossier de candidature sur : **formations.univ-brest.fr**

RENSEIGNEMENTS SUR LA FORMATION

Coordinatrices DIU "Adolescents difficiles" Grand Ouest
Anita REMAUD et Coralina INTSOROU
Tél. 06 52 73 22 73 ou 07 51 91 85 54
DIU.coordination@yahoo.com

CONTACTS ADMINISTRATIFS

Conseiller formation continue
Jean DELHOMMEAU
02 98 01 80 55
jean.delhommeau@univ-brest.fr

Secrétariat
Émilie MAQUAIRE
emilie.maquaire@univ-brest.fr

UBO
Université de Bretagne Occidentale

Responsable de la formation
Professeur Michel BOTBOL

Régions concernées
Bretagne, Normandie, Pays de la Loire

Lieux de la formation
Rennes, Nantes, Saint-Malo



**FORMATION
CONTINUE &
ALTERNANCE**

UBO

Université
de Bretagne
Occidentale



PUBLIC CONCERNÉ

- Formation initiale
- Formation continue

Cette formation est destinée à des professionnels confirmés, exerçant dans les régions de Bretagne, Pays de Loire et Normandie, intervenant auprès d'adolescents dans les domaines :

● de la santé

Psychiatres, pédiatres, médecins, psychologues, infirmiers, personnels des établissements médico-sociaux...

● du champ social

Assistants de service social, éducateurs, personnels des services d'aide sociale à l'enfance, de la prévention spécialisée, professionnels ou bénévoles des associations caritatives...

● de l'Éducation Nationale, de l'enseignement

Enseignants, enseignants spécialisés (notamment intervenant en milieu carcéral, hospitalier, MECS...), responsables d'établissement, conseillers principaux d'éducation, personnels intervenant dans les dispositifs relais, personnels sociaux et de santé, formateurs, conseillers techniques, délégués académiques, personnels des centres de formation d'apprentis,...

● de la justice

Magistrats, avocats, personnels de la P.J.J. (secteur public et secteur associatif habi-

lité), de l'administration pénitentiaire intervenant en quartiers mineurs ou établissements pénitentiaires pour mineurs...

● de la police

Policiers des brigades de protection de la famille, de sûreté urbaine, des services de sécurité et d'intervention de proximité, formateurs des fonctionnaires de police.

● de la gendarmerie

Gendarmes des brigades de prévention de la délinquance juvénile, des unités périurbaines très sensibles, formateurs des fonctionnaires de gendarmerie...

● de la politique de la ville et de l'insertion

Personnels des missions locales, des points informations jeunesse, de l'animation sociale, périscolaire, culturelle et sportive, des maisons familiales et rurales...

La formation est également ouverte aux **internes de spécialité et aux étudiants** pouvant faire état d'une expérience auprès d'adolescents difficiles.

CONDITIONS D'ACCÈS

Pré-requis : Diplôme Bac ou validation des acquis professionnels.

Les candidats doivent être des professionnels engagés dans la définition et la mise en œuvre d'actions auprès des adolescents difficiles et en avoir une expérience significative d'au moins 3 ans.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- **Dispenser** aux professionnels une formation sur l'état actuel des savoirs : psychopathologie, pédagogie, sociologie, droit, afin de permettre une meilleure compréhension des adolescents difficiles et de leur environnement.

- **Faciliter** la communication et la connaissance mutuelle entre acteurs de cultures professionnelles et d'horizons différents.

- **Partager et analyser** les expériences significatives des acteurs dans le souci d'une compréhension mutuelle des missions, fonctionnements et pratiques de chacun et favoriser une élaboration commune du travail pluridisciplinaire autour des adolescents difficiles.

- **Développer** la capacité des différents acteurs à élaborer ensemble un réseau et des articulations trans-institutionnelles coopératifs, dynamiques et cohérents pour la prise en charge des adolescents difficiles.

CONTENU

Le contenu central du DIU est la psychopathologie des adolescents complété par des apports en sciences humaines (psychologie, sociologie, sciences de l'éducation, droit...) des exemples de pratique et de travail en réseau.

Les trois grands axes

- Les adolescents aujourd'hui
- Les difficultés et les troubles des adolescents
- Les pratiques professionnelles

VALIDATION

L'obtention du Diplôme Inter Universitaire est liée à :

- l'assiduité à l'ensemble des 9 sessions,
- la soutenance d'un mémoire de fin d'études.

ORGANISATION DES ÉTUDES

La formation est organisée en 9 sessions, de deux jours consécutifs les jeudis et vendredis de septembre à juin, réparties sur les trois sites de Rennes, Nantes et Saint-Malo.

Chaque session s'organise en :

- 3 demi-journées consacrées aux conférences, tables rondes, témoignages et de pratiques de travail en réseaux.

- Une demi-journée dédiée au travail de groupe en ateliers d'analyse de situations professionnelles et échanges de pratiques.

Ceux-ci regroupent les institutions et les catégories professionnelles de manière à faire évoluer les représentations réciproques et à permettre de mieux comprendre les missions, le fonctionnement et les pratiques de chaque institution.

Chaque atelier est animé par un professionnel du champ psychiatrique ou psychologique et un professionnel des champs éducatif, pédagogique ou socio-judiciaire.

FRAIS

- **Régime formation continue :** 1800 € TTC.

- **Régime formation individuelle :** 1050 € TTC.

- **Internes en médecine et étudiants de Master :** 600 € TTC.

La prise en charge de la formation peut être totale ou partielle par un établissement, une institution, une association, une collectivité. Selon les cas, les candidats doivent effectuer la démarche auprès soit de leur employeur, soit d'un organisme collecteur agréé, soit d'un organisme financeur public.

PLANNING

Le contenu s'organise sur 3 axes :

AXE 1 > LES ADOLESCENTS AUJOURD'HUI

Session 1 : 21 et 22 septembre 2017 à Rennes

Session 2 : 19 et 20 octobre 2017 à Rennes

Session 3 : 9 et 10 novembre 2017 à Nantes

AXE 2 > LES DIFFICULTÉS DES ADOLESCENTS

Session 4 : 21 et 22 décembre 2017 à Rennes

Session 5 : 11 et 12 janvier 2018 à Rennes

Session 6 : 8 et 9 février 2018 à Rennes

AXE 3 > LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Session 7 : 29 et 30 mars 2018 à Saint-Malo

Session 8 : 12 et 13 avril 2018 à Rennes

Session 9 : 24 et 25 mai 2018 à Rennes

JURYS de validation : 21 et 22 juin 2018 et septembre 2018

COMITÉ DE PILOTAGE ET DE SUIVI

La conduite du DIU "Adolescents difficiles" est assurée par une instance pluri-institutionnelle des partenaires.

Il vise à garantir une bonne adéquation entre les objectifs de la formation et la pédagogie mise en œuvre.

DIRECTION PÉDAGOGIQUE

Professeurs d'université Praticiens Hospitaliers

Professeur Michel Botbol

Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent (CHRU de Brest).

Professeur Olivier Bonnot

Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent (CHU Nantes).

Professeur Philippe Duverger

Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent (CHU Angers).